

Olivier Moynot
Ingénieur ECL-CHEM
Directeur

☎ : 01.49.56.84.22

☎ : 01.49.56.68.01



Direction Technique
& Grands Dossiers

9-11 rue Georges Ionesco
94008 Créteil Cedex

SOCIÉTÉ D'ARBITRAGE ET D'EXPERTISE TECHNIQUE



Réf. Saretec : 001 F 0015

SAPAR

Compagnie : Mutuelles du Mans Assurances
Réf. Compagnie : 97 7709 01660 T

ZA La Bauve
77100 Meaux

Affaire : SAPAR / Groupe Trivisol/77

Opération : SAPAR
Monsieur Antoine Augé
ZA La Bauve
77100 Meaux cedex

A l'attention de Monsieur Augé

Créteil, le 3 novembre 1997

Monsieur le Directeur,

A la suite de notre visite du 23 octobre dernier et à nos entretiens téléphoniques du 31 octobre, nous vous prions de trouver ci-joint, en deux exemplaires une demande d'accord de prolongation de délai tenant compte de la nécessité qu'il y a, à notre avis, de procéder à des études détaillées et complètes avant établissement de notre rapport définitif d'expertise.

Nous vous remercions de bien vouloir nous retourner signé sans délai ce document.

Nous demandons sans attendre, à votre assureur, la prise en compte des honoraires d'études de travaux de réparation demandés par Monsieur Baradel du Bureau ASAP. Nous nous sommes déjà entretenu avec Monsieur Baradel de certains principes de réparations permettant d'accélérer celles-ci.

Nous avons également confirmé à la compagnie, dans notre rapport, la nécessité d'une prise en charge des mesures conservatoires d'urgence confirmant ainsi notre télécopie du 16 octobre dernier.

Nous avons enfin noté qu'il était éventuellement possible de fermer l'usine pendant la période du 26 décembre 1997 au 5 janvier 1998.

En l'attente, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos salutations distinguées.

Olivier Moynot,
Expert.

LD